

Politique sur la gestion de l'énergie

Contexte

Olymel s'engage à intégrer des pratiques de développement durable dans l'ensemble de ses opérations. Désirant faire sa part en matière de lutte aux changements climatiques tout en soutenant une croissance économique durable, il est important pour l'entreprise de se positionner par rapport au contexte énergétique où elle opère. Se faisant, cette politique fournit le cadre orientant la gestion énergétique des opérations de l'entreprise.

Engagements

Concrètement, Olymel s'engage à :

1. **Se conformer aux lois et règlements en vigueur** : Olymel s'engage à se conformer aux lois et règlements touchant l'achat, l'utilisation et la transformation de l'énergie, en vigueur dans les différents territoires où l'entreprise opère.
2. **Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** : Réduire de 25 % les émissions de GES directes et liées à l'énergie de l'ensemble des activités d'ici l'année 2030 par rapport à l'année 2020.
3. **Augmenter l'efficacité énergétique** : Optimiser la consommation d'énergie des opérations afin de réduire le gaspillage.
4. **Mettre en place une gouvernance énergétique efficace** : Réunir les acteurs clés pour une bonne gestion des ressources énergétiques. Ces acteurs se réuniront à une fréquence régulière afin de planifier et mettre en œuvre des initiatives énergétiques.
5. **Rendre l'énergie et son impact sur l'environnement visible**: Améliorer la prise de mesures énergétiques de ses opérations et divulguer ses résultats en matière d'impacts environnementaux.
6. **Se doter d'indicateurs de performance** : Établir des indicateurs de performance permettant de suivre, déceler et corriger tout écart de performance énergétique inattendu, en plus de démontrer l'évolution dans les initiatives d'efficacité énergétique.
7. **Intégrer l'efficacité énergétique dans la conception des nouveaux projets** : Prendre en considération les opportunités d'amélioration de la performance énergétique et les éléments de maîtrise opérationnelle lors de la conception, de la modification et de la rénovation d'installations, d'équipements, de systèmes et de procédés.
8. **Rester à l'affût des nouvelles technologies et bonnes pratiques dans l'industrie** : À travers des formations ciblées, la participation à des événements sur l'énergie et des rencontres avec des acteurs clés dans le domaine, Olymel entend rester à l'affût des tendances de marché, innovations et bonnes pratiques en matière de gestion de l'énergie.

Contrôle et champs d'application de la politique

Cette politique sera revue de concert avec la Politique de responsabilité sociale d'entreprise, au moins tous les cinq (5) ans. Cette politique concerne les installations suivantes chez Olymel :

- Usines d'abattage
- Usine de transformation
- Centre de distribution
- Fermes d'élevage
- Bureaux administratifs

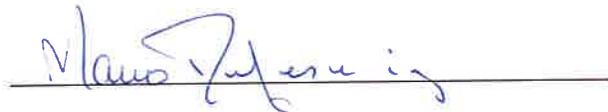
Cette présente politique ne s'applique pas aux fournisseurs d'Olymel. Ces derniers doivent se conformer au Code de conduite des fournisseurs.

Lien avec les autres politiques et codes d'Olymel

D'autres documents discutant des enjeux énoncés par la politique sur la gestion de l'énergie d'Olymel sont en vigueur de manière complémentaire à la présente politique :

- Politique de responsabilité sociale d'entreprise
- Code de conduite des fournisseurs
- Politique environnementale

Approbation de la politique :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marco Dufresne", written over a horizontal line.

Marco Dufresne, VP principal Services techniques,
projets spéciaux et développement durable

A handwritten date in blue ink, "25 juin 2025", written over a horizontal line.

Date